



# Communiqué FOAIA Bx

## Contractuels 84-16

### Toujours en attente de la revalorisation triennale !

#### ✚ Pour rappel

- Les Agents Sur Contrat anciennement Décret 49 sont éligibles à une revalorisation triennale qui doit prendre effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### ✚ La mesure a-t-elle été mise en œuvre ?

- En partie seulement. Plusieurs agents ont été informés en décembre dernier par l'administration que leur éligibilité à un autre dispositif appelé « rebasage technique », leur dossier était en examen.
- **Et depuis... pas d'information personnalisée aux agents concernés.**

#### ✚ FO s'est renseigné auprès de la DRHMD

- Pas de réponse officielle mais des constats :
  - Le Bureau des Agents Non Titulaires a été réorganisé, une partie des missions étant transférée aux CMG
  - Suite à la restructuration des services centraux de la DRHMD, une partie des effectifs a été mutée à Tours... et de nouveaux agents les ont remplacés à Arcueil
  - Compte tenu de diverses mesures mises en œuvre en fin d'année, de nouvelles priorités de traitement de dossier mais aussi budgétaires ... donc il semblerait que l'examen des dossiers de nos ASC ait été repoussé à la fin du premier trimestre de 2022 et les revalorisations seront bien versées avec effet rétroactif, comme prévu, au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### ✚ Commentaire :



**Il est bien évident que Force Ouvrière ne laisse pas tomber l'affaire et se préoccupe de ce que nos ASC 84-16 recouvrent le plus tôt possible les revalorisations attendues mais également le rebasage auquel ils peuvent prétendre. Force Ouvrière demande à la direction de l'AIA de Bordeaux de relancer la direction du SIAé afin que celle-ci agisse auprès de la DRHMD et que les dossiers de nos collègues soient traités dans les plus brefs délais ! Compte tenu de l'inflation constatée, ces retards signifient une perte supplémentaire de pouvoir d'achat.**

Le passage des agents D49 devait normalement « simplifier » le traitement « administratif ». Le résultat est plutôt de rajouter une couche de complexité.

Force Ouvrière dénonce également le gâchis occasionné dans notre ministère et sur ses agents par les réorganisations, le manque d'effectifs RH à la DRHMD, dans les CMG, dans les établissements, qui ont pour effet des surcharges de travail et des tensions inadmissibles.

La Fonction Publique en général et le MINARM en particulier veut des contractuels... Qu'il y ait pour le moins suffisamment d'effectifs pour les prendre en compte et les gérer correctement !

Bordeaux le 23/02/2022

